

ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

Date de début des travaux : 9 octobre 2023

Durée prévisionnelle : 4 mois

Nature des travaux et de l'aménagement :

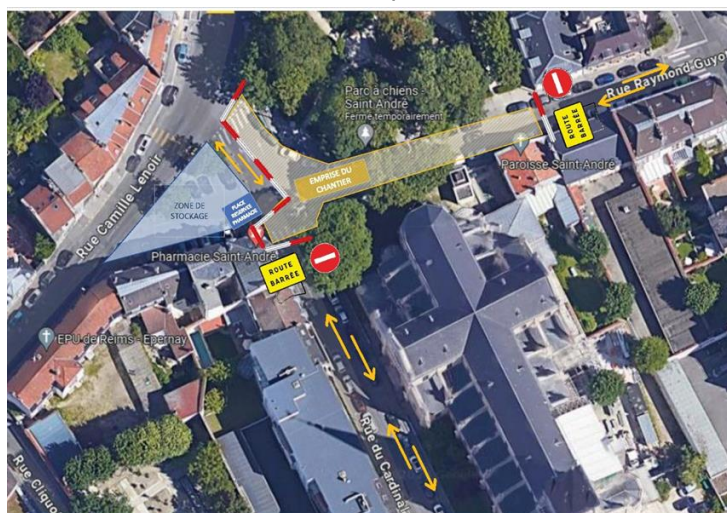
Suite aux travaux engagés dans le square du docteur Chevrier, depuis le 18 septembre dernier, la communauté urbaine et la ville de Reims vont procéder à la réalisation des travaux d'assainissement **aux abords de l'église Saint-André**.

Ces travaux consistent en la création de réseaux d'assainissement sous chaussée, pour le bassin d'eaux pluviales du futur aménagement.

Restrictions de circulation et de stationnement :

- **aux abords du square Chevrier (à partir du 9 octobre) :**
 - le parc Chevrier sera fermé au public,
 - le stationnement sera interdit rues Raymond Guyot, Camille Lenoir et autour du square Chevrier,
 - la rue Raymond Guyot sera mise en impasse à partir du carrefour avec la rue Laurent Déramez.
- **aux abords du parvis de l'église Saint-André (à partir du 9 octobre) :**
 - la rue du Cardinal Goussset sera mise en impasse (accès depuis l'avenue Jean Jaurès),
 - le cheminement des piétons sera maintenu.

Les restrictions de stationnement seront mises en place en fonction de l'avancement des travaux.



Collecte des déchets :

La collecte des déchets sera réalisée dans des zones d'apport volontaire sur les extrémités de la rue cardinal Goussset, merci de bien vouloir y déposer vos ordures ménagères.

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS
03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne

